

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 5 juillet 2017

La Fédération SYNTEC s'engage en faveur de la protection sociale des dirigeants, travailleurs non-salariés

Mercredi 5 juillet, à l'occasion de son Assemblée générale, la Fédération SYNTEC¹ présidée par Viviane Chaine-Ribeiro, a innové en matière de protection des dirigeants, travailleurs non-salariés, créateurs d'entreprise de la Branche et a adressé des messages forts au monde économique.

La mieux placée pour inspirer et conduire le grand chantier de la rénovation du modèle social français, la Fédération Syntec, a donc décidé d'accompagner ces transformations en ciblant les « startupeurs » et l'ensemble des travailleurs non-salariés et dirigeants.

Soucieuse de leur apporter de réelles garanties et de la flexibilité, un partenariat a été officiellement signé entre la Fédération Syntec et quatre organismes assureurs dont Harmonie Mutuelle, Humanis et Malakoff Médéric. Ce partenariat inédit scellé ce jour par une lettre d'intention propose désormais aux entrepreneurs de la Branche quel que soit leur statut (travailleurs indépendants, TNS, dirigeants...) deux types de couvertures de risques :

- Une couverture des risques sociaux : santé, prévoyance, retraite supplémentaire ;
- Une couverture des risques juridiques et financiers : assurance responsabilité des dirigeants, protection juridique et garantie perte d'emploi.

Cette convention répond aux attentes exprimées par un panel d'entrepreneurs, de dirigeants d'entreprise et de salariés de la Branche Syntec, dans le cadre d'une enquête menée par BVA en juin dernier. Cette enquête met en lumière le principal frein à l'entreprenariat et à la performance économique que peut constituer l'absence de couverture des risques pour ces nouvelles formes de travail et d'entreprenariat.

¹ Créée en 1991, la Fédération Syntec est l'organisation la plus représentative dans la Branche professionnelle des Bureaux d'Etudes techniques, des cabinets d'ingénieurs conseils et des sociétés de conseils qui regroupe plus de 80 000 entreprises, 910 000 collaborateurs et 120 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle fédère cinq syndicats professionnels à savoir Syntec Numérique, Syntec Ingénierie, Syntec Etudes & Conseil, la Formation Professionnelle (FFP) et l'Événementiel (UNIMEV)

